

**Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions
de France Télécom, prévues par l'article L.233-8 II du Code de commerce
et l'article 223-16 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers**

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre d'actions auto détenues privées de droit de vote	Nombre de droits de vote théoriques [1]	Nombre de droits de vote exerçables
31/01/2010	2 648 710 180	1 755 024	2 648 710 180	2 646 955 156
28/02/2010	2 648 719 762	955 024	2 648 719 762	2 647 764 738
31/03/2010	2 648 750 747	44 529	2 648 750 747	2 648 706 218

[1] calculé, comme prévu au dernier alinéa de l'article 223-11 du règlement général, sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote